

ANNEXE 3

DECLARATION D'ACCIDENT DE SERVICE – ACCIDENT DE TRAJET

Vous êtes concerné par ce formulaire si vous êtes agent titulaire ou stagiaire de l'Etat, agent contractuel de droit public affecté à temps complet et sur une durée égale ou supérieure à un an et dans l'enseignement privé, si vous êtes maître à titre définitif et provisoire de l'enseignement privé ou délégué auxiliaire sur un contrat d'association à temps complet et sur une durée égale ou supérieure à un an.

Ce formulaire est à transmettre au service des accidents du travail (DRAT2) du rectorat dans un délai de 15 jours à compter de la date de l'accident ou de la date de la 1ère constatation médicale. Il devra impérativement être accompagné par un certificat médical indiquant la nature et le siège des lésions résultant de l'accident ainsi que, s'il y a lieu, la durée de l'incapacité de travail en découlant.

Les documents sont à transmettre sous couvert de votre supérieur hiérarchique à l'exception du certificat médical initial original délivré par le médecin dont les volets 1 et 2 sont à transmettre à la DRAT2 sous pli confidentiel par la voie postale, le volet 3 est à conserver par vos soins, le volet 4 qui est « muet » sur la constatation de lésion(s) est destiné à votre établissement d'affectation.



Si l'accident entraine un arrêt de travail, vous devez transmettre le certificat médical initial dans le délai de 48H suivant son établissement, les prolongations éventuelles sont à transmettre dans les mêmes délais



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA VICTIME	
Nom de naissance :	Nom d'usage :
Prénom :	Date de naissance :
N° de sécurité sociale :	
Téléphone fixe :	Portable :
Adresse personnelle :	
Code postal :	
Adresse mail (professionnelle uniquement):	@ac-rennes.fr
Nom et adresse établissement ou service d'affectation :	
Code postal :	Ville:
Mail établissement :	@ac-rennes.fr Tél.:
Statut de l'établissement : Public Privé	
Statut agent :	si le contrat de travail est d'une durée d'un an et à temps complet)
Type d'établissement : ☐ Préélémentaire ☐ Elémentai ☐ Lycée professionnel ☐ Autre (préciser) :	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Date de nomination (dans l'établissement) :	



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACCIDENT					
Est-il causé par un tiers ?					
Date de l'accident					
Horaires de travail le jour de l'accident (joindre EDT) :					
Horaires habituels (si différents, à expliquer):					
Lieu précis de l'accident :					
Préciser s'il s'agit : (plusieurs réponses possibles)					
☐ Lieu de travail habituel ☐ Au cours du trajet entre le domicile et le lieu de travail					
☐ Lieu de travail occasionnel ☐ Au cours d'une mission pour l'employeur					
☐ Lieu de restauration ☐ Au cours du trajet entre le lieu de restauration habituel et le					
habituel lieu de travail					
Lieu de télétravail					
Accident de circulation routière (à cocher pour tout accident sur la voie publique impliquant un véhicule					
roulant : automobile, moto, vélo, trottinette) Circonstances précises et détaillées de l'accident, activité de la victime, description de l'accident, de la nature et du siège des lésions :					



RENSEIGNEMENT CONCERNANT LE OU LES TEMOINS	
Je soussigné(e):	Fonction:
Demeurant (adresse complète et n° de téléphone) :	
Déclare avoir été témoin de l'accident dont a été victime N	И. Mme :
Le (jour, date, heure)	A
Lieu et date signature témoin A le le	Signature témoin
ou	
EN L'ABSENCE DE TEMOIN : faire remplir par la première p dans l'établissement ou le service les rubriques ci-après.	personne ayant recueilli le signalement de votre accident
Je soussigné(e):	Fonction:
Déclare avoir été informé(e) de l'accident par la victime, le à :	e (jour, date, heure):
Observations éventuelles :	
Lieu et date signature de la 1ère personne prévenue	Signature
En cas d'absence de signalement de l'accident au-delà de raison :	24 heures à l'établissement d'affectation en préciser la



RENSEIGNEMENTS SUR D'EVENTUELS ACCIDENTS DU TRAVAIL/MALADIES PROFESSIONNELLES ANTERIEURS

Dans l'affirmative renseigner les rubriques suivantes :

	1 ^{er} accident	2 ^{ème} accident	3 ^{ème} accident
Date			
Siège des lésions			
Guérison/Séquelles			
Etablissement d'affectation			
lors de l'accident	ACCIDENT DE TRAII	ET : joindre obligatoirement la	copie d'une carte routière ou d'un
plan (type mappy par ex.) indi	quant le trajet habit	uellement suivi et celui du jour e trajet emprunté et le lieu de l'	de l'accident. Le plan doit
Accident survenu sur le trajet	domicile/travail	☐ travail/domicile	
Accident survenu sur le trajet	nabituel : 🗆 oui	non (préciser la raison):
Heure de départ habituelle :		Heure d'arrivée habitu	
Heure départ du jour de l'accid	lent :	Heure d'arrivée du jou	
Avez-vous effectué un détour motif :		ompu votre trajet (en dehors de	e l'accident), si oui pour quel
LE DECLARANT Je soussigné(e),			
Certifie sur l'honneur l'exactit	ude des information	s déclarées.	
Fait à :		Signature du déclarant s'il y a lieu)	(ou de son représentant, à préciser,
Le (date de déclaration) :			
LE SUPERIEUR HIERARCHIQUE Rapport d'enquête (il s'agit de		extérieure les circonstances de	survenue de l'accident) :
Réserve(s) envisagée(s) sur l'ac En cas de réserve(s) sur l'accid explicitant les arguments et la	ent, le supérieur hié	□ Non rarchique doit établir une attes	
A Le		Nom prénom, qualité, i hiérarchique	timbre et signature du supérieur
Pannel : si l'accident s'est produit	dans l'átablissament	a.t.il átá nortá sur la ragistra hvo	giène et sécurité ? □ Oui □ Non

Mise à jour du 06/12/2024



LISTE DES PIECES OU ELEMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Tout dossier incomplet, mal renseigné ou dont le modèle est ancien sera retourné.

L'agent doit assurer la production des documents nécessaires à la constitution du dossier.

Préalable : Le Certificat de prise en charge devra être complété et remis à la victime par le supérieur hiérarchique accompagné des bordereaux de transmission des factures à remettre aux professionnels de santé.

Ce certificat permet de ne pas avancer les frais liés à l'accident.

I) ACCIDENT INITIAL

- L'imprimé déclaration complété par l'agent, daté et signé par la victime et le supérieur hiérarchique.
- L'original du certificat médical initial (volets 1 et 2) imprimé «Accident du Travail» CERFA n°11138* comprenant le descriptif des lésions (Cerfa remis par un médecin) et la durée prévisible des soins. En cas d'arrêt de travail, transmettre également l'imprimé «avis d'arrêt de travail» CERFA n° 10170*07
- l'emploi du temps pour les enseignants visés par le supérieur hiérarchique (signature + timbre), inutile dans le cas d'un accident de mission (cf. infra)

Ou une attestation visée par le supérieur hiérarchique (signature + timbre) pour les personnels non enseignants

• Uniquement pour les personnels contractuels du public et les personnels de l'enseignement privé, joindre une copie du contrat de travail.

Vous devez fournir des pièces complémentaires en cas de :

- a) Accident de trajet
- Une copie de la carte routière ou d'un plan de ville sur lequel seront reportés, selon le cas : le domicile, le lieu de travail, le lieu habituel des repas et le lieu de l'accident, ainsi que le trajet habituel et celui suivi le jour de l'accident, s'il est différent.

L'itinéraire emprunté doit être tracé sur la carte ou le plan joint.

- La copie du constat amiable, le cas échéant.
- La copie du P.V. de police, de gendarmerie, le cas échéant : une copie du P.V peut être obtenue directement par l'agent auprès de son assurance (cf article 13 de la loi n°85-677 du 5 juillet 1985).
- Une attestation sur papier libre du tiers en cas d'accident si absence de constat amiable ou de PV de police ou gendarmerie seulement si un tiers est impliqué dans l'accident.
 - b) Accident de mission
- L'ordre de mission, convocation ou justificatif du supérieur hiérarchique spécifiant le lieu, la date, les horaires et l'objet précis et détaillé de l'activité de service hors du lieu de travail habituel. Pour une formation, la feuille d'émargement peut être produite.

II) SUITES DE L'ACCIDENT (valable pour tout type d'accident)

Certificats médicaux à fournir par la victime :

- Original du certificat médical de prolongation d'arrêt de travail de date à date (original des volets 1 et 2) comprenant le descriptif des lésions, à fournir sans interruption même pendant les vacances scolaires.
- Original du certificat médical de reprise d'activité (original des volets 1 et 2) obligatoire dans le cadre d'un accident de service / travail.
- Original du certificat médical final de guérison ou de consolidation (original des volets 1 et 2) pour clore le dossier.



FICHE ACCIDENT CAUSÉ PAR UN TIERS

Cette fiche est destinée à l'administration afin que cette dernière puisse le cas échéant recouvrer ses propres dépenses auprès des assurances : frais directement liés à l'accident, salaires versés pour des arrêts de travail consécutifs à l'accident dès lors que l'accident implique un tiers responsable. Cette fiche étant utilisée dans une procédure distincte, il vous est donc demander de renseigner à nouveau certaines données.

procedure distincte, il vous est done demander de renseigner à nouveau certaines données.
Accident : Date de l'accident (en précisant le jour de la semaine):
Type d'accident :
Nom de l'établissement ou du service et adresse précise :
Renseignements concernant le déclarant :
Nom de naissance
Numéro INSEE Adresse de la victime :
En cas d'accident de trajet, nom et adresse de la compagnie d'assurance de l'agent :
N° de contrat de l'assurance de l'agent victime de l'agent
Un procès-verbal de police a-t-il été établi ? : □ Oui □ Non
L'agent a-t-il porté plainte ou déposé une main courante ? :
Renseignements concernant le tiers responsable :
Nom et prénom du tiers Et/ou nom et prénom du représentant légal
Adresse du tiers
Le tiers responsable est-il assuré
N° de contrat de l'assurance du tiers responsable
Le déclarant, je soussigné(e), (nom et prénom)
certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus. Signature du déclarant
A